

## [Text]

It was clear during this period of assessment and consultation in 1984 and early 1985 that the labour market had changed dramatically since the beginning of the decade. The government did not face a problem of cyclical downturn which could be addressed through short-term job creation projects that enabled people to qualify for Unemployment Insurance Benefits until their real job returned. The post recession period had left more people unemployed for longer durations (over 700,000 Canadians had been unemployed more than 30 weeks). They were losing their skills and labour market relevance. Their real jobs were not coming back. The Canadian Jobs Strategy was developed in this environment and was designed to focus directly on the needs of the unemployed. The CJS targets specifically on those most in need of assistance so that they will not be prevented from sharing in the new opportunities that are emerging.

The government decided to deal with people's labour market problems as they exist. The main problems identified were:

Long term unemployment was becoming a new and serious Canadian reality. In early 1985 there were 227,000 more people unemployed for more than 6 months than in the pre-recession period.

Many women and youth were having problems getting into the labour force in a productive way and needed transition assistance.

There were skill shortages acting as a bottleneck to growth that were beyond the competence of individual firms to rectify.

Workers were threatened by technological change and needed support to retrain.

Many non-metropolitan communities needed comprehensive development support in order to return to viability.

CJS was a response to these conditions. The government gave EIC a clear mandate for change. It had a clear vision of the directions it wanted to pursue and had identified the principles and main program thrusts. It had consulted, found consensus, and wanted to move quickly to implement its new labour market strategy.

Six months after the government received the endorsement of the provinces for the new approach, this ambitious restructuring was largely in place. Programs were designed, work instruments developed, staff trained, and the public made aware of the new opportunities. The Auditor General has given positive recognition to a difficult job done as well as could be expected in implementing CJS in such a short time. (See paragraph 14.41 of the 1987 Report of the Auditor General.) The

## [Translation]

Pendant cette période d'évaluation et de consultation en 1984 et au début de 1985, on s'est bien rendu compte que le marché du travail avait évolué de façon frappante depuis le début de la décennie. Le gouvernement ne devait pas faire face à un problème de récession cyclique réglable au moyen de projets de création d'emplois de courte durée permettant aux travailleurs de devenir admissibles à des prestations d'assurance-chômage jusqu'à ce qu'ils retrouvent leurs emplois véritables. Pendant la période qui a suivi la récession, des travailleurs en nombre plus élevé s'étaient trouvés en chômage pendant des périodes plus longues (plus de 700.000 Canadiens avaient été en chômage pendant plus de 30 semaines). Ils perdaient leurs compétences et leur utilité sur le marché du travail. Leurs véritables emplois n'existaient plus. C'est dans ce contexte qu'a été élaborée la Planification de l'emploi de façon à mettre directement l'accent sur les besoins des chômeurs. La Planification de l'emploi vise surtout les personnes qui ont le plus besoin d'aide afin qu'elles aussi puissent bénéficier des nouvelles possibilités.

Le gouvernement a décidé de s'occuper des problèmes réels qu'éprouvent les Canadiens sur le marché du travail. Les principaux sont les suivants:

Le chômage de longue durée devenait une réalité nouvelle et grave au Canada. Au début de 1985, 227.000 travailleurs de plus se trouvaient en chômage depuis plus de six mois que pendant la période précédant la récession.

Beaucoup de femmes et de jeunes éprouvaient des difficultés à s'insérer de façon productive dans la population active et ils avaient besoin d'aide pour faire la transition.

Les pénuries de main-d'oeuvre créant des engorgements et freinant la croissance ne pouvaient être corrigées par des entreprises individuelles.

Les travailleurs étaient menacés par l'évolution technologique et avaient besoin d'appui pour se recycler.

De nombreuses collectivités en dehors des agglomérations urbaines avaient, sur une grande échelle, besoin d'aide au développement afin de redevenir viables.

C'est au moyen de la Planification de l'emploi qu'on a réagi devant cette situation. Le gouvernement a confié à EIC la responsabilité bien définie d'apporter des changements. Il voyait clairement la direction qu'il voulait suivre et ils avait déterminé les principes et les grandes orientations des programmes. Il avait mené des consultations, obtenu un consensus et voulait agir avec célérité de façon à mettre en oeuvre sa nouvelle stratégie relative au marché du travail.

Six mois après le moment où le gouvernement a obtenu l'appui des provinces pour sa nouvelle approche, le projet ambitieux de restructuration était en grande partie exécuté. Des programmes ont été conçus, des instruments de travail mis au point, des employés formés et le public renseigné sur les nouvelles possibilités. Le Vérificateur général a estimé que le personnel avait fait de son mieux compte tenu du peu de temps dont il disposait pour mettre la Planification de l'emploi en oeuvre et vu les